

Le journal de Thoury-Ferrottes **LE TACOT**

n° 39

Septembre 2017

www.thoury-ferrottes.fr • Facebook "Thoury Ferrottes Officiel"

LES FESTIVITÉS DES 13 & 14 JUILLET

pages 14-15

photo : Stigahnie Faucher



pages 8-9
Voyage organisé en Norvège



page 10
La fête des voisins



page 13
Soirée observation du ciel

- p. 2-6 En direct de la mairie
- p. 7-15 Ça se passe par ici
- p. 16-17 Culture
- p. 18-20 Environnement
- p. 21 Vie des associations
- p. 22 Infos pratiques, état civil
- p. 23 Nos entreprises
- p. 24 Agenda

RÉNOVATION DU LAVOIR



Les travaux de rénovation du lavoir de la rue du même nom ont été confiés à l'association d'insertion "Initiatives 77" dans le cadre d'un chantier d'initiatives locales. Les enduits intérieurs et extérieurs avaient été refaits. Malheureusement des malfaçons et défauts importants ont été constatés. Les travaux redémarreront donc en octobre 2017.

EXPOSITION AU FIL DES LAVOIRS



Photo Stéphanie Foucher

L'exposition "Au fil des lavoirs" de Blennes à Dormelles, organisée par la mairie de Blennes, a fait escale au lavoir de Thoury-Ferrottes. 35 artistes et créateurs ont exposé dans des lavoirs du long de l'Orvanne. À Thoury, ils ont fait du lavoir un lieu d'exposition idéal. On pouvait y admirer les oeuvres des artistes : *Les voilà* (design vintage), *Les Grillière* (design mobilier), Michèle Bourguignon (sculpture), Valérie Imbern (peinture), Olivier Adriansen.

Plan Local d'Urbanisme Thoury-Ferrottes

Un cahier de concertation reste à votre disposition au secrétariat de mairie afin de recueillir vos remarques et suggestions pour la construction du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune pour la phase de concertation.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ LE MAIRE VOUS RÉPOND



Voici les principaux points d'actualité commentés par le maire de votre commune, qui vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne rentrée.

L'école peut repasser à 4 jours. Quand cela sera-t-il mis en œuvre par le syndicat des écoles du Bocage ?

Après le conseil d'école du 6 juin, un tour de table a été effectué pour connaître l'avis de tous. Les enseignants, les délégués de parents et les élus sont pour. Afin de ne pas travailler dans la précipitation, cela se fera à la rentrée de septembre 2018.

Le projet de décret confirme que ce ne seront pas les maires qui décideront seuls d'un éventuel retour à la semaine de 4 jours, mais les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (Dasen). En effet, la demande de retour à la semaine de quatre jours devrait s'effectuer dans le cadre du régime actuel des dérogations à l'organisation de la semaine, nécessitant une proposition conjointe d'une commune ou d'un syndicat et du conseil d'école. Il appartient in fine au directeur académique d'accepter ou non la demande de dérogation.

Suite à la loi sur la moralisation, la commune pourrait-elle encore prétendre à la réserve parlementaire ?

Malheureusement, non. Cette réserve parlementaire était un atout majeur pour la commune. Depuis le début de notre mandat, nous avons obtenu tous les ans un avis favorable à nos requêtes. Cette année, trois demandes faites et toutes acceptées pour la rénovation du lavoir du centre bourg (6170 €), réfection de la 2^e partie du toit de l'église (18970 €) et l'achat d'un véhicule électrique (5952 €). Des subventions non négligeables pour réaliser nos projets.

Quand les contribuables seront-ils exonérés de la taxe d'habitation, et quelles sont les conséquences pour la commune ?

Beaucoup de contribuables s'interrogent sur le devenir de la taxe d'habitation suite à la décision du gouvernement d'exonérer 80 % des Français de cette taxe locale. Cette ressource fiscale est la source essentielle

de revenus pour les communes. Sa disparition va inévitablement avoir des conséquences sur la gestion locale. La mesure serait réalisée en deux temps : tout d'abord un allègement progressif de la taxe dès l'an prochain. Le dégrèvement total serait ensuite appliqué en 2020. À terme, quatre Français sur cinq seraient concernés par cette réforme, situés plutôt dans des grandes villes. Cette disparition d'une partie très importante de nos recettes pérennes (entre 30 et 40 % des recettes de notre budget) serait sans précédent. Elle ne sera pas compensée en totalité dans la durée.

Pourquoi la caméra VPI (Visualisation de Plaques d'Immatriculation) n'a-t-elle pas été installée comme prévu ?

Suite à l'étude avec la gendarmerie et les autres communes, nous avons déposé un dossier de subvention à la sous-préfecture de Fontainebleau. À cette époque, on nous avait promis une subvention de 80 % pour le projet de maillage avec une caméra sur notre commune. En retour du dossier, on nous accordait 20 % de subvention. Toutes les communes ont donc refusé à l'unanimité. Après avoir rencontré Mme la Sous-Préfète, nous redéposerons un dossier de subvention pour 2018 au titre de la DETR (Dotation Équipement des Territoires Ruraux) avec une promesse de 80% de subvention. Affaire à suivre. Pour information, quelques exemples subventionnés par la sous-préfète de Provins à 80 % :

- Noisy-Rudignon a posé une VPI vers la mairie et une caméra de surveillance vers sa salle des fêtes
- Flagy a posé une VPI et une caméra de surveillance vers son local technique
- Montmachoux a posé une VPI sur sa rue principale et une caméra de surveillance vers la mairie
- Diant a posé une VPI sur sa rue principale et une caméra de surveillance vers la mairie.

Y. Roy

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT DIRECTION MONTEREAU !

Suite à la réorganisation des services administratifs sur le plan national, refaire sa carte d'identité et son passeport n'est plus possible en mairie de Thoury-Ferrottes. Il faudra vous rendre en mairie de Montereau au Service État Civil.

La présence des demandeurs est obligatoire lors du dépôt de la demande de pièces.

PREMIÈRE DEMANDE (GRATUITE)

Pièces à fournir :

- copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- photo récente de moins de 6 mois
- justificatif de domicile de moins d'un an
- livret de famille pour le nom d'épouse (pour les majeurs) et livret de famille ou carte d'identité des parents (pour les mineurs)

Pour une personne hébergée, fournir en plus : une facture de moins d'un an, une attestation sur l'honneur, une copie de la carte nationale d'identité de l'hébergeant.

En cas de divorce ou de résidence alternée : fournir le jugement, un justificatif de chaque parent.

RENOUVELLEMENT POUR PERTE OU VOL (25 € DE TIMBRES FISCAUX)

Pièces à fournir :

Les mêmes pièces que pour la première demande, plus un document avec photo justifiant de votre identité (ex : permis de conduire pour les majeurs, acte de naissance pour les mineurs) et la déclaration de perte ou de vol.

NB. 1 : Pour une personne ayant obtenu la nationalité française, fournir le certificat de nationalité ou le décret.

NB. 2 : Après la date d'expiration, le renouvellement est gratuit.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai, Thoury commémorait le 72^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Signée en deux temps, la capitulation de l'armée du Reich a mis fin à un conflit qui fit plus de 36 millions de morts sur le continent.

La municipalité remercie les portes-drapeaux et les citoyens présents ce jour-là. Ces commémorations existent pour que subsiste le devoir de mémoire. Il est important que les jeunes générations prennent conscience du passé afin de mieux comprendre le présent et préparer l'avenir.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Afin de rendre le village plus accueillant, cette année, des palettes peintes en gris et agrémentées de pots de géraniums peints en jaune, ont été placées aux entrées du village, dans les hameaux de Bichereau et des Marais. Hélas, il est regrettable de constater que certains pots ont fait l'objet de dégradations... Des jardinières fleurissent également les ponts sur l'Orvanne. Concernant le 58^e concours départemental de Seine-et-Marne des villes et villages fleuris, le jury a effectué la visite du village, le 10 juillet.



INFO Passeports & Cartes Nationales d'Identité (CNI)



A partir du 1^{er} Juillet 2017 face à l'afflux de demandes, la mairie instruira exclusivement les dossiers des habitants du pays de Montereau pour réaliser leurs passeports et leurs CNI.

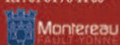
Vous habitez une commune du Pays de Montereau ? Bienvenue !

- | | | |
|------------------------|-------------------------|-----------------------|
| • Barbey | • Forges | • Montmachoux |
| • Blennes | • La Brosse-Montceaux | • Noisy-Rudignon |
| • Cannes-Ecluse | • La Grande-Paroisse | • Saint-Germain-Laval |
| • Chevry-en-Sereine | • Laval-en-Brie | • Salins |
| • Courcelles-en-Bassée | • Marolles-sur-Seine | • Thoury-Ferrottes |
| • Diant | • Misy-sur-Yonne | • Varennes-sur-Seine |
| • Esmans | • Montereau-fault-Yonne | • Voullx |

Vous habitez en dehors du Pays de Montereau ?

Voici les communes où vous pouvez faire réaliser votre passeport ou CNI à proximité

www.ville-montereau77.fr
Tél : 01 64 70 44 00



HORAIRES D'OUVERTURE DES GUICHETS EN MAIRIE DE MONTEREAU :

Lundi :
de 9 à 11h
et de 14h à 17h

Mardi :
Période scolaire :
de 9 à 11h
et de 14h à 19h15,
Vacances scolaires :
14h-17h

Mercredi :
de 9 à 11h
et de 14h à 17h

Jeudi :
de 9 à 11h
et de 14h à 17h

Vendredi :
de 9 à 11h
et de 14h à 16h

VOS VÉLOS BIEN GARÉS



N'hésitez plus à sortir votre vélo pour rejoindre la mairie, l'école ou le city-stade. Deux garages à vélos y ont été installés afin d'encourager les habitants à utiliser le vélo comme moyens de transport pour des petits trajets. Six places sont disponibles sur chacun des emplacements.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES AU CAFÉ DU VILLAGE



Le bar va prendre le nom "L'Esco-Bar". Cathy et Nico, seront ravis de vous y accueillir. Ils vous offriront les mêmes services que précédemment et seront à votre écoute pour toutes suggestions ! Le conseil municipal souhaite la bienvenue dans le village aux nouveaux propriétaires.

SERVICE VEILLER SUR MES PARENTS

Proposé aux personnes de plus de 60 ans, c'est un service payant de prévention, de veille et d'écoute, pour le maintien à domicile des seniors, réalisé par les facteurs. Ce service bénéficie d'un crédit d'impôt de 50 %. www.laposte.fr/veillersurmesparents

APPEL À LA CIVILITÉ



Lors des manifestations, merci de respecter l'interdiction de circulation matérialisée par des barrières, sur lesquelles figurent des panneaux d'interdiction et l'arrêté préfectoral. La sécurité des enfants est

BRÈVES DE CONSEIL

Le Tacot vous propose un extrait des décisions actées en réunion du conseil municipal. L'intégralité du dernier compte-rendu est affiché sur les panneaux municipaux, et l'ensemble des compte-rendus des conseils municipaux est consultable sur le site Internet www.thoury-ferrottes.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2017

MODIFICATION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le tarif de location pour les personnes extérieures à la commune passe de 300 € à 400 € pour le week-end.

PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE.

Le conseil municipal accepte l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et des chemins ruraux.

BAIL D'HABITATION DU LOGEMENT DE FONCTION

Le logement situé au 27 rue de Verdun sera loué à M. Jacques Paupardin pour une durée initiale de 3 ans à compter du 1^{er} octobre 2017 jusqu'au 30 septembre 2020. Le loyer mensuel est fixé à 400 €, charges non comprises.

CHEMINEMENT DE L'ORVANNE

Suite à la réunion du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Vallée de l'Orvanne, il est proposé d'étudier le cheminement de l'Orvanne.

TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) a prévu de démarrer en septembre 2017 les travaux de réalisation d'un trottoir entre le bourg et le Monument aux Morts.

La CCPM fera les marquages au sol sur la voirie.

PARC À JEUX

Des éléments pouvant être dangereux pour les enfants ont été signalés. Ils vont être enlevés. L'achat d'autres jeux sera à planifier au budget 2018, avec étude de demande de subventions.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La Commission "Écologie et Environnement" devient la commission "Cadre de vie et fleurissement". Comme d'autres commissions communales ouvertes aux administrés, elle accueille deux habitants de Thoury-Ferrottes : Vincent Flamini-Loreti et Julien Rogeon.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Le conseil municipal s'est réuni pour élire les représentants qui voteront pour les élections sénatoriales le 24 septembre 2017. Ont été élus en titulaires : Yves Roy, José Tomas et René Demont. Ont été élus en suppléants : Grégoire Touzeau, Denis Chollet et Michèle Turci.

À NOTER

Les réunions de conseil sont publiques, vous pouvez y assister et intervenir en fin de séance. Vous avez aussi la possibilité de poser vos questions ou faire part de vos remarques en déposant un courrier en mairie au nom du maire et de ses conseillers.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES UN RÉSULTAT QUI LAISSE SANS VOIX

Le taux d'abstention, faible pour les élections présidentielles, à été de plus de 50% pour les élections législatives, pourtant essentielles pour le vote des lois de notre pays. Autre constat : la tendance dans notre village persiste... sans commentaire (NDLR*).



Résultats du 1^{er} tour des Présidentielles :

- 444 votants sur 520 inscrits.
- Nicolas Dupont-Aignan : 8,24%
 - Marine Le Pen : 33,65%
 - Emmanuel Macron : 13,65%
 - Benoît Hamon : 5,18%
 - Nathalie Arthaud : 0,71%
 - Philippe Poutou : 1,18%
 - Jacques Cheminade : 0%
 - Jean Lassalle : 1,18%
 - Jean-luc Mélenchon : 18,12%
 - François Asselineau : 0,47%
 - François Fillon : 17,65%
 - Bulletins blancs : 3,38%
 - Bulletins nuls : 0,90%

Résultat du 2^e tour des Présidentielles :

- 412 votants sur 520 inscrits.
- Emmanuel Macron : 44,16%
 - Marine Le Pen : 55,84%
 - Bulletins blancs : 11,65%
 - Bulletins nuls : 3,16%

Résultats du 1^{er} tour des Législatives :

- 266 votants sur 520 inscrits.
- Marie Garcia : 19,62%
 - Rose De La Fuente : 3,08%
 - Renaud Hamard : 11,54%
 - Elodie Broch : 0,38%
 - Estelle Rousseau : 22,31%
 - Patricia Grimeau : 1,15%
 - Sylvie Henry : 0%
 - Juanito Durosset : 1,54%
 - Jean-Marc Champniers : 2,69%
 - Valérie Lacroute : 33,46%
 - Fabien Champagne : 0,38%
 - David Allaert : 3,85%
 - Bulletins blancs : 1,5%
 - Bulletins nuls : 0,75%

Résultats du 2^e tour des Législatives :

- 251 votants sur 520 inscrits.
- Estelle Rousseau : 25,68%
 - Valérie Lacroute : 74,32%
 - Bulletins blancs : 6,77%
 - Bulletins nuls : 4,78%

* note de la rédaction

LES RANDONNÉES DU PAYS DE MONTEREAU

Découvrez ou redécouvrez les itinéraires de randonnées du Pays de Montereau : 17 itinéraires de 6 à 20 kilomètres à pied, en VTT ou à cheval ont été aménagés pour les balades en famille ou les sportifs. C'est plus de 200 km d'itinéraires balisés et ponctués de monuments remarquables à découvrir et d'espaces naturels à parcourir. Le TopoGuide® des deux territoires de Montereau et de Moret-sur-Loing, en vente à l'Office de tourisme, recense les 33 itinéraires de randonnée. Retrouvez aussi gratuitement tous les itinéraires sur Facebook "Office de tourisme du Pays de Montereau", à l'Office de tourisme Intercommunal du Pays de Montereau, en mairie de Thoury ou celles des communes du territoire.



SOS VOIRIE ! LA CCPM À VOTRE SERVICE

SOS VOIRIE !
NUMÉRO SPÉCIAL
01.60.73.43.87
Email : services.techniques@paysdemontereau.fr

Communauté de Communes du Pays de Montereau
29, avenue du Général de Gaulle
77130 Montereau-fault-Yonne

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pour signaler un nid de poule, des pavés descellés, des marquages au sol effacés... ou poser des questions sur l'eau et l'assainissement, la Communauté de Communes du Pays de Montereau se mobilise.
Contactez SOS VOIRIE :
01.60.73.43.87
services.techniques@paysdemontereau.fr
29 avenue du Général de Gaulle
77130 Montereau-Fault-Yonne

POUR VOUS INFORMER, CONSULTEZ :



LE SITE INTERNET
www.thoury-ferrottes.fr



LA PAGE FACEBOOK *Thoury Ferrottes Officiel*
et ajoutez votre voix aux 293



LE PANNEAU ÉLECTRONIQUE
PLACE DE LA MAIRIE



L'AFFICHAGE DANS LES PANNEAUX
MUNICIPAUX

OU RENDEZ-VOUS EN MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

UN ESSAIM À LA MAIRIE

Le 16 mai, un essaim d'abeilles s'est formé en quelques dizaines de minutes seulement sur le toit de la mairie. Un habitant de notre commune s'est proposé pour récupérer l'essaim. Les pompiers ont été alertés. Au bout d'une heure et un tour dans la nacelle de la grande échelle, ce fut malheureusement un échec. L'essaim a été chassé par l'intervention des pompiers de Vouix et de Montereau.



EXPO DE VOITURES ANCIENNES



Le dimanche 23 juillet, un rallye de voitures anciennes, qui a fait une halte sur la place de la mairie (organisé par le comité des fêtes de Cannes Écluse), a fait le plaisir des visiteurs.

MESSE EN L'ÉGLISE DE THOURY



La messe annuelle a eu lieu en l'église de Thoury-Ferrottes le dimanche 2 juillet. Elle a réuni plus d'une centaine de personnes. La messe était suivie de 3 baptêmes.

RENCONTRE ENTRE LAICITÉ ET CULTE

Suite à la demande d'une rencontre émanant des représentants du culte du secteur de Thoury-Ferrottes, Monsieur le maire et un conseiller municipal ont reçu en mairie le 19 avril, le père Jérémie MUHIMA-NDAALIRA ainsi que Madame Armande GRAMAIN, correspondante du secteur de Thoury-Ferrottes pour le culte et Madame Raymonde CHARPENTIER, responsable de l'animation pastorale.



Le Père Muhima-Ndaalira, Yves Roy, Armande Gramain, Raymonde Charpentier

Le rôle de notre commune est le respect de la conscience de chacun et chacune indispensable au respect de tous. La laïcité est aussi une éthique basée sur la liberté de conscience visant à l'épanouissement de l'Homme en tant qu'individu et citoyen.

L'objet de la rencontre était de faire connaissance et aussi de remercier la commune pour l'intérêt qu'elle porte au culte dans notre village.

Concernant notre église et notre mairie, toutes deux font partie du paysage familial de notre commune. Presque paradoxalement au regard des textes de loi, elles sont quelque part indissociables et inséparables. Il s'agit bien là d'un regard harmonieux sur la vie citoyenne, du nécessaire respect entre les fondamentaux républicains et les croyances religieuses. Quoiqu'ici, notre église représente un lieu de culte réservé à une religion attachée à une culture dont les racines sont ancestrales. Elle fait partie de notre histoire, de notre patrimoine.

L'action communale est d'assumer son entretien tout en garantissant la pleine liberté de conscience de chacune et chacun. En effet, tout édifice religieux construit d'avant la loi de 1905 est à la charge des communes. Au delà des

obligations de la loi, nous mettons un soin particulier à la bonne conservation des bâtiments historiques qui font partie de l'histoire de notre village.

Monsieur le maire, au nom du conseil municipal, remercie Madame Gramain pour son action dans son rôle de correspondante auprès de la commune de Thoury-Ferrottes.

R. Demont

Bref extrait de la Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des églises et de l'État.

Version consolidée au 23 juin 2017

Article 1

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Extrait Article 14

L'État, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale pourront engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est reconnue par la présente loi.

CURIOSITÉS AU MARCHÉ UN RÉMOULEUR DE PASSAGE À THOURY

Il y a certainement bien longtemps qu'on n'avait pas vu cela au cœur du village. Alors oui, c'est un événement. En effet, un rémouleur est arrivé ce mercredi 28 juin en plein jour de marché. Il a immédiatement fait la joie de différents camelots à qui il a proposé ses services et son savoir-faire pour aiguiser leurs couteaux respectifs.

UN RÉMOULEUR SACHANT RÉMOULER...

Avant d'aller plus avant, il est peut être utile de préciser ce qu'est un rémouleur. Les jeunes générations l'ignorent peut-être. Quant aux plus anciennes, le métier, car il s'agit bien d'un métier, semblait bel et bien disparu, appartenait plus au quotidien des arrières grands-parents et de leurs prédécesseurs dans le courant de la première moitié du 20^e siècle. C'est dire si c'est loin...

Donc, même si cela n'empêche pas d'aiguiser votre curiosité par vous-même, voici quelques éléments trouvés sur internet : « Le rémouleur est la personne qui fait l'affûtage (ou repasse) des ustensiles coupants et tranchants des ménagères ou des commerçants, mais aussi dans le passé, les poignards et les épées des gentilhommes, sur une petite meule à eau ambulante qu'il tourne avec ses pieds. Le rémouleur se déplace avec sa petite charrette ».

Le rémouleur, comme de nombreux autres petits métiers, a été victime du progrès (les couteaux en inox s'usent moins vite) et de la société de consommation (avec l'automatisation et l'importation de pays en voie de développement, le prix des couteaux a baissé et ne justifie même plus leur réaiguillage).

C'est donc une bonne nouvelle que de s'apercevoir que, même s'il en reste peu, les rémouleurs n'ont pas totalement disparu du paysage économique et social et que leur utilité n'est finalement pas aussi désuète que cela.

Quant à l'efficacité de ce service, nous ne dirons rien des pansements nécessairement appliqués sur des maladroites dues aux habitudes perdues d'avoir à portée de main des couteaux dignes de ce nom.

R. Demont



Le rémouleur repassera au marché, nous vous tiendrons informés des dates.

FAIRE SES COURSES AVEC SON ÂNE

Le marché de notre village nous réserve bien des surprises ! Pour allier l'utile à l'agréable, Mme Guigan vient faire ses courses au marché accompagnée de son ânesse "Chocolatt".



VOYAGE COMMUNAL AU PAYS DES FJORDS ET DES VIKINGS

Cette année, la commission Action Sociale de Thoury-Ferrottes a proposé un voyage organisé, du 7 au 14 juin 2017, ayant pour destination la Norvège. Les facilités de paiement accordées aux participants (100 € par mois pendant 1 an) ont sûrement contribué au succès de l'expédition, puisque 42 personnes y ont participé.



Nous avons beaucoup apprécié le séjour et avons trouvé les visites très agréables. Nous avons visité la ville d'Oslo et son hôtel de ville avec une salle immense pour la remise du prix Nobel. Nous nous sommes rendus au musée Viking, au musée FRAM et son navire d'expédition polaire construit en 1892, et qui a été le plus loin possible au nord et au sud.

La ville de Bergen nous a beaucoup plu, avec ses maisons de bois, son marché aux poissons... Il y avait également une fête de petits bateaux ! Nous avons visité une église de bois debout du XII^e siècle, et profité d'une croisière sur le fjord le plus long.

Enfin, la ville de Lillehammer, avec ses installations olympiques, était incontournable.

Nous gardons un très bon souvenir de ce séjour !



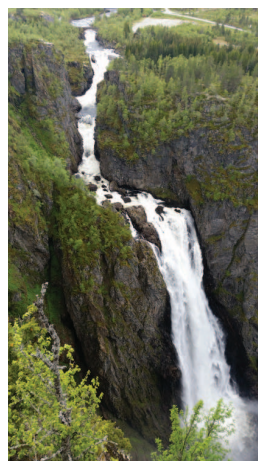
Jacques



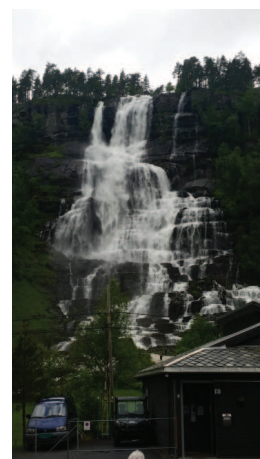
Prêts pour le départ de Thoury-Ferrottes le 7 juin à 16h30.



Visite du musée Vikings sur la presqu'île de Bygdoy.



De nombreuses cascades marquent le paysage des fjords.



Hôtel de ville d'Oslo où est remis tous les ans le prix Nobel de la paix.



Plateau désertique d'Hardangervidda.



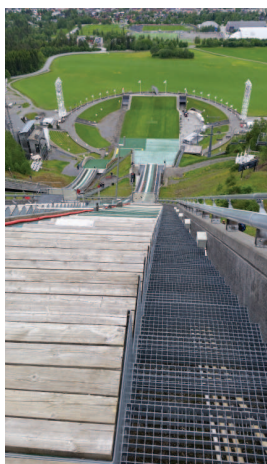
L'équivalent de nos panneaux "Attention aux chevreuils" : "Attention aux élans".



Rues de Bergen.



Photo du groupe à Bergen.



Maison typique avec toit végétal.



Momument où fut allumé la flamme olympique.



Tremplin des jeux olympiques de 1994 à Lillehammer. 950 marches descendues !



L'organisation était parfaite, l'accompagnatrice a vraiment bien tout géré. Les participants, malgré le nombre, étaient très disciplinés et ponctuels, ce qui a permis de bien respecter les horaires des visites.

Ce que j'ai apprécié le plus, ce sont les paysages splendides, les fjords et les cascades. Les commentaires des guides étaient très complets et très intéressants. Nous avons appris beaucoup de choses sur les Norvégiens, leurs manière de vivre, le pays, l'économie, la culture.

Le plus étonnant était les tunnels avec ronds-points ! Avec l'avion, les tunnels et les ponts suspendus sont les seuls moyens de traverser les reliefs montagneux. L'absence de nuit est également très surprenante, il faisait jour 22h sur 24h !

Domage que les arrêts, un peu trop courts, n'aient pas permis de visiter davantage et que les hôtels soient situés hors agglomérations.

Globalement, j'en garde un très bon souvenir. ”

Colette

FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Très beau spectacle à l'école de Flagy sur le thème de l'Afrique. Bravo aux enfants et bien entendu aux maitresses.

FÊTE DE L'ÉCOLE DES CP, CE1, CE2



La fête de l'école de Thoury-Ferrottes s'est déroulée le 30 juin. Des scénettes ont retracé le séjour des élèves en classe découverte dans le Morvan.

FÊTE DE L'ÉCOLE DES CM1 ET CM2



Le 6 juillet, Yves Roy, notre maire et Président du Syndicat des écoles du bocage, a remis un livre de fin d'année aux élèves de CM1 et un dictionnaire aux CM2.

TOURNOIS DE FOOT



Le 7 juillet, l'entente sportive du bocage gâtinais, animée par Grégory Gandoin, a organisé un tournoi de football au city-stade de Thoury-Ferrottes. Félicitations aux joueurs !

FÊTE DES VOISINS RENDEZ-VOUS DE CONVIVIALITÉ

Le vendredi 19 mai s'est déroulée la désormais traditionnelle fête des voisins. Organisée à Thoury-Ferrottes à l'initiative de particuliers, elle permet de développer les liens avec ses voisins les plus proches, de faire connaissance avec les nouveaux arrivants et développer l'esprit d'entraide. Merci à tous les organisateurs de cette fête et aux participants !



Toujours conviviale, la fête des voisins est traditionnellement organisée à Bichereau, à Chantemerle et au bar du village.

UNE INITIATIVE FRANÇAISE

Le rendez-vous est aujourd'hui devenu incontournable, une tradition ! Il faut savoir que cette fête existe grâce à l'initiative d'un conseiller municipal parisien, Anastase Périfan, après la découverte d'une femme âgée décédée dans son appartement depuis 4 mois, dans l'indifférence totale.

L'idée de créer du lien entre voisins était née, de lutter contre l'individualisme et la solitude, autour d'une buffet improvisé, d'un repas participatif.

La première fête a eu lieu en 1999 dans le 17^e arrondissement de Paris. L'événement a maintenant dépassé les frontières puisque plus de 150 villes d'Europe y participent, et s'étend même au Canada, en Turquie et en Azerbaïdjan, au Togo, au Cameroun, en Corée du Sud et au Japon !



À Bichereau.



Au bar "Au Thoury".



Rue de Chantemerle.

À
NOTER

PROCHAIN RENDEZ-VOUS
DE LA FÊTE DES VOISINS :
Vendredi 25 mai 2018
(date théorique)

TON IDÉE + MON IDÉE
= J'❤️ MON VILLAGE !

Une boîte attend vos idées à la mairie pour l'amélioration de la vie du village.

Envoyez aussi vos idées à :
adresse.equipe.thoury@gmail.com

TROC' PLANTES ÉCHANGES DE PLANTES ET BONNES PRATIQUES

Le 22 avril s'est tenue la 3^e édition du Troc' Plantes sur la place de la mairie avec la participation de l'association Thourybambel qui a assuré la vente de crêpes et la buvette. Cette manifestation a pour objectif de proposer gratuitement aux visiteurs leurs surplus de plantes et de graines plutôt que de les jeter.

Les habitants du village et alentours ont fourni de nombreuses boutures de plantes et des plants. La famille Flamini a tenu un stand très attractif, proposant un mode d'emploi de fabrication de compost « maison », destiné à enrichir la terre, ainsi qu'un modèle de construction de ruches !

LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES

Plusieurs associations à vocation environnementale tenaient un stand :

- l'association *Seine-et-Marne Environnement* (avec laquelle un partenariat est établi depuis 2014) qui a proposé un stand sur le thème du jardinage au naturel sans produits chimiques

- l'association *EBG (Environnement Bocage Gâtinais)* promouvant la défense des intérêts écologiques de notre région

- l'association ferrotoise *Oreina* sur les papillons et les butineurs



CONNAITRE LES PLANTES COMESTIBLES

Comme en 2016 et à la fête de la pomme, François Thévenon a proposé deux balades sur le thème des plantes sauvages comestibles. Ce fut l'occasion pour les participants de découvrir les propriétés médicinales ou gustatives de plantes que l'on peut observer le long des sentiers de promenades tels que le chemin du Griffon qui longe la salle de la Chouette Effraie.

J-B Régy



FÊTE DE LA MUSIQUE GIMME SIX : DU ROCK À CINQ

La fête de la musique a été célébrée, le samedi 24 juin, avec le groupe de rock " Gimme Six". Au chant, Sabine Wallon et Dominique Luciani. À la guitare électrique, François Bietolini (de Flagy), à la batterie Sylvain Carus et à la basse Mario Santangelli. Avec un répertoire mêlant musique rock des années 60 et 70, le groupe a repris des tubes des Beatles, des Free, des Kinks, de Jimmy Hendrix et des Rolling Stones. Gimme Six a mis le feu jusqu'au bout de la nuit !



" Nous sommes très heureux d'avoir joué à Thoury-Ferrottes. L'accueil a été fantastique de la part des organisateurs. L'ambiance et le public étaient au top ! Merci à tous ! "

GIMME SIX.



SOIRÉE OBSERVATION DU CIEL UNE NUIT À LA BELLE ÉTOILE

Le samedi 1^{er} juillet, les curieux avaient des étoiles plein les yeux ! La soirée consacrée à l'observation du ciel, qui bénéficie d'un contexte favorable depuis l'extinction de l'éclairage public mise en place par la municipalité le 6 février 2017, a rencontré un vif succès.

C'est à l'initiative de la commission " Cadre de vie-fleurissement", volet environnement et en partenariat avec l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) et l'association d'astronomes amateurs ANDROMÈDE 77 (association ADSCE d'Écuellen), que s'est déroulée cette soirée.

Dans un premier temps, Alain FLEURY, administrateur de l'ANPCEN et correspondant bénévole pour la Seine-et-Marne a réalisé une conférence sur les enjeux de l'extinction de l'éclairage public. Celle-ci fut très instructive notamment en ce qui concerne les conséquences de l'éclairage nocturne sur la faune (insectes, mammifères, oiseaux, batraciens) et les humains !

>>> EN SAVOIR +
andromede77.blog.free.fr

OBSERVATION DES ÉTOILES ET DES PLANÈTES AU TÉLESCOPE

L'observation des étoiles depuis la place de la mairie a pu avoir lieu, assez inespéré compte-tenu du temps exécrable ayant précédé toute la semaine !

Le public enthousiaste et curieux a pu observer le ciel et obtenir des explications auprès de 10 astronomes amateurs qui nous ont fait l'honneur de se déplacer munis de cinq télescopes, certains à réglage manuel, d'autres à réglage électronique suivant le mouvement de rotation terrestre en temps réel. Nous les en remercions vivement.

Les participants ont eu le plaisir d'observer Saturne et ses anneaux, Jupiter, les cratères de la Lune, des amas globulaires (ensembles d'étoiles). Les astronomes ont jugé le site de la mairie très intéressant en raison de l'absence de pollution lumineuse due à l'extinction totale de l'éclairage public.

J-B Régy

LE SAVIEZ VOUS ?

La nuit, la lumière perturbe la production de mélatonine, une hormone régulant le sommeil. Les nouveaux éclairages (LED), s'ils sont un peu moins consommateurs en énergie, demeurent néfastes pour la vision en raison des spectres émis (couleur bleue, inhibitrice de la mélatonine, oxyde de la rétine).

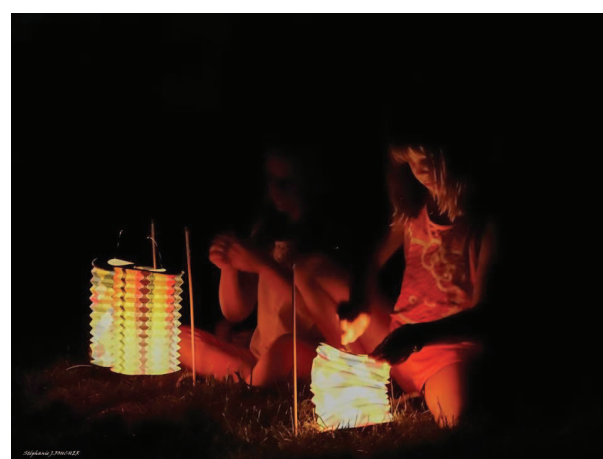
L'exposition aux écrans (tablettes...) ont des conséquences non négligeables sur la santé. Un rapport récent « Éclairage du XXI^e et biodiversité » établi par l'ANPCEN (en partenariat avec la Caisse des dépôts), compilant l'ensemble des études scientifiques, est téléchargeable sur le site de l'ANPCEN.



FÊTE NATIONALE 13 ET 14 JUILLET DEUX JOURS DE FESTIVITÉS



Le 13 juillet de cette année, la troupe " *Les Gaulois* " a débarqué à Thoury-Ferrottes. Venu tout droit de Belgique, ils ont accompagné en musique les marcheurs de la retraite aux flambeaux, lors d'un périple allant de Bichereau à l'église, en passant par les Marais, jusqu'au quartier de Chantemerle. Le parcours, marqué par deux haltes gourmandes, offertes l'une par la municipalité, l'autre par la famille Baudin, a mené petits et grands vers le champ du consort Pelletier (que nous remercions) pour le tir du feu d'artifice, magnifique ! La fête s'est poursuivie place de la mairie, avec une soirée dansante animée par *G&S Events*, un DJ dont la programmation musicale a su retenir les danseurs jusqu'au bout de la nuit !



ÇA SE PASSE PAR ICI

Le lendemain, le 14 juillet, la fanfare varennoise a pris le relais. Suivie des jeunes sapeurs pompiers de Voulx, elle a accompagné les habitants de la place de la mairie au Monument aux Morts afin de se recueillir et rendre hommage aux hommes qui ont combattu pour notre liberté.

Sur la place, l'animation battait son plein avec la pêche aux canards et surtout les structures gonflables géantes qui ont fait le bonheur des petits enfants jusqu'aux adolescents.

Comme chaque année, la municipalité profite de ce moment festif et solennel pour offrir un goûter aux enfants et aux anciens du village. Bravo à M. Pérouse qui a gagné le panier garni soumis à la pesée à nos anciens. Merci à M. Rodier pour l'exposition de ses véhicules de pompiers !



HOMMAGE POUR NE PAS OUBLIER

Le 30 juin de cette année, est décédée Simone Veil, femme politique française des années 70 à 90. Simone Veil était une grande dame. Car qu'on le veuille ou non, qu'on puisse le reconnaître ou pas, il en est ainsi. Pour ne pas oublier, il nous a semblé important de retracer son parcours et rappeler ses combats aux lecteurs du Tacot.



L'Humanisme, c'est avant tout être constant dans ses convictions. C'est avoir interprété son propre parcours. L'Humaniste passe d'abord par sa propre amélioration, par la maîtrise de ses passions, de ses attitudes, de ses actes. C'est être capable de se critiquer et d'avancer vers le juste!

René Demont

Tandis que la plupart d'entre nous naît, vit et disparaît sans imprimer de traces profondes dans le pot commun de l'humanité, certains autres inscrivent leur parcours et leur nom dans « la grande histoire » en y jouant un rôle prépondérant. Bien entendu, chez ces derniers on trouvera « de tout » : Il y a celles et ceux de la pire espèce qui n'ont contribué qu'à apporter tristesse et désolation à la marche déjà si difficile du Monde. Et puis il y a celles et ceux qui par leur élan ont été source de lumière et de progrès pour la collectivité, pour les individus qui la composent.

Madame Simone Veil est de cette dernière catégorie, c'est pourquoi il serait dommageable d'oublier de lui rendre hommage, de l'oublier. Elle est décédée le 30 juin dernier après 89 ans d'une vie bien remplie, marquée certes, comme tout un chacun, par des bonheurs et des moments difficiles. Il existe cependant des situations extrêmes auxquelles ce « tout un chacun » sera exempté. Cela n'a pas été le cas pour Simone Jacob (de son nom de naissance). Elle a en effet perdu une partie de sa famille, dont sa mère et son père, dans les camps nazis. À l'âge de 16 ans, elle est elle-même passée par le camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz (Pologne) dont elle sortira vivante... mais bien évidemment pas indemne.

« Plus jamais cela » avaient déclaré à juste titre ceux de la fin du premier conflit mondial. Une fois cette bonne intention posée, soutenue par l'esprit revancharde d'une génération plus tard, on a vu ce que cela a produit d'atrocités... Le sentiment d'avoir été bafoué, humilié au traité de Versailles (1919), le rôle désastreux du crack économique de 1929 sont parmi les bases principales sur lesquelles la misère et la colère populaire qui s'en sont suivies, ont généré la montée en puissance de l'extrême droite, de dictatures, collaborations protéiformes et de barbaries dans diverses contrées de l'Europe, avec Mussolini, Franco et ici plus particulièrement du Reich hitlérien. Les barbaries qui s'en sont suivies, où ces trois puissances ont permis, entre autres exactions morbides, le massacre de Guernica et d'écraser le combat des républicains espagnols. Le bombardement de la ville de Guernica a été immortalisé par la peinture de Pablo Picasso (26 avril-juin 1937).

À ce propos, après-guerre, malgré ou à cause de ce que sa famille et elle avaient enduré, Simone Veil (épouse de Antoine Veil) développera en elle une force démultipliée pour participer activement à la réconciliation franco-allemande et à la construction européenne.

Simone Veil verra également son rôle politique prendre de l'ampleur. En 1974, elle deviendra ainsi Ministre de la Santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, puis sous celle de François Mitterrand en 1993 dans le gouvernement Balladur. Malgré l'évolution des mentalités de l'époque (notamment « les événements de mai 1968 » et entre autres la libération sexuelle...), elle connaîtra les pires difficultés pour faire adopter la loi permettant de dépenaliser l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) lors de son premier poste de Ministre de la Santé. Sans cette avancée, cela occasionnait précédemment beaucoup d'accidents chez des femmes déterminées à ne pas poursuivre leur grossesse et à le faire par tous autres moyens, y compris les plus dangereux pour leur santé et même leur survie...

Au-delà du décès de Simone Veil en juin dernier, au niveau présidentiel, gouvernemental et populaire, il s'est rapidement posé la question du devenir réservé à cette « grande dame ». En accord avec ses enfants, c'était comme une évidence que, dans les meilleurs délais et avec son époux décédé avant elle, elle aurait toute sa place au Panthéon aux côtés des « Grands hommes la patrie reconnaissante ». Et cela, aux côtés d'autres grands comme Voltaire, Rousseau, Jaurès, Zola, Dumas, Malraux, Moulin... mais aussi d'autres « grandes » telles Marie Curie, Germaine Tillon et Geneviève de Gaulle Antoniaz.

Le 30 juin 2017, Madame Veil « a perdu son dernier combat, celui que nous perdrons tous un jour » (Philippe Tarillon). Alors, dans cette perspective, faisons comme elle et comme toutes et tous les autres qui ont été des modèles d'engagement et de conviction afin que la flamme de la liberté continue de briller dans les consciences, donnons à nos vies un sens fraternel et humaniste.

Pour la commune : R. Demont

LIRE DÉLIVRE UN SUCCÈS QUI EN APPELLE D'AUTRES

Et si un soir, nous lâchions nos écrans pour une soirée lecture à la bibliothèque ? Les bénévoles ont expérimenté une première séance le samedi 6 mai qui, si elle fait des émules, pourrait se reproduire quelques samedis dans l'année, voire plus.

C'est un encouragement à continuer ! Avec plus de 15 participants pour une première, les organisateurs ont été agréablement surpris. On sait que la lecture, vecteur de voyages, de l'esprit surtout, et de culture, n'est pas le point fort, il est dommage de le constater, de beaucoup de nos contemporains. Travail, fatigue... une certaine nonchalance aussi. " Lire délivre " tente malgré tout !

Cette soirée, donc, nous a fait voyager avec Juliette tout d'abord, une lycéenne de 13 ans qui nous a emmenés à Troie, début du périple de l'Odyssée d'Ulysse. Roland nous a ensuite conduits en Ethiopie plus de 3 millions d'années avant notre ère et enfin, Gilles a fermé la marche, nous conduisant au gré de ses lectures de Paris en Terre Adélie en passant par Hendaye et Sarreguemines.

Une dégustation de produits faits maison (gâteaux, bière artisanale, etc.) a clôturé agréablement la soirée à l'issue de laquelle tous se sont promis de renouveler l'expérience.



À
NOTER

Prochaine soirée Lire Délivre
Le samedi 21 octobre 2017 à 20h30 à la bibliothèque

Comme pour la précédente édition, chacun viendra écouter les différents intervenants et si l'une ou l'un d'entre vous souhaite nous faire découvrir un texte de son choix, nous l'écouterons avec grand plaisir.



Bibliothèque de Thoury-Ferrottes

52 rue de Flagy,
en face de l'arrêt
de bus de la mairie

Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h à 12h
et de 15h à 18h30
Samedi de 10h à 12h

ACCÈS LIBRE À LA CULTURE

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour tous. Il est possible d'emprunter des ouvrages, CD ou DVD pour une durée d'un mois.

Les bénévoles de la bibliothèque peuvent commander des livres que vous ne trouvez pas dans les rayonnages.

Le stock est renouvelé deux fois par an grâce aux emprunts réalisés à la médiathèque de Seine-et-Marne à Melun.

SOINS AU VERGER COMMUNAL UNE ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le 10 juin s'est tenue une séance consacrée à l'entretien des arbres du verger communal destinée aux élèves de l'école de Thoury en collaboration avec la commission "Cadre de vie-fleurissement", volet Environnement. Les enfants et leurs accompagnateurs ont bien travaillé. Grâce à leur aide, les arbres grandiront dans de bonnes conditions !

Les participants ont effectué des actions indispensables à l'entretien d'un verger, afin de garantir la croissance des arbres dans des conditions optimales et ainsi obtenir de beaux fruits :

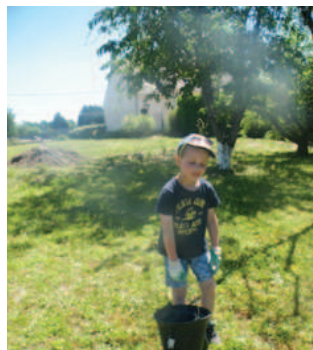
■ **Le paillage des arbres** avec du broyat issu de la taille des arbres de la place de la mairie. Le paillage permet de limiter l'évaporation de l'eau et de maintenir l'humidité au pied des fruitiers.

■ **Le nettoyage des troncs**, pour éradiquer les œufs et larves de parasites.

■ **L'application du blanc arboricole** (mélange de chaux et d'argile), pour empêcher l'implantation et le développement de nouveaux parasites.



J-B Régy



RÉIMPLANTATION DE HAIES DE BOCAGE DU 20 AU 24 NOVEMBRE 2017



Étape préparatoire : Le paillage des zones à planter a été réalisé le 30 juillet avec de la paille fournie par M. Lemirre, agriculteur sur la commune, que nous remercions pour son implication.

Suivant l'expérience de Chevry-en-Sereine et Flagy, la commune va réimplanter des haies caractéristiques du paysage du Bocage, afin d'apporter une solution au ruissellement des eaux de pluies en contrebas du village, aménager un chemin de promenade en le protégeant du vent et favoriser le retour de la biodiversité. Cette opération est financée par la fondation Yves Rocher.

La plantation des haies se déroulera du 20 au 24 novembre, en bordure de la zone pavillonnaire et du chemin communal menant à l'église. Elle fera intervenir plusieurs dizaines de bénévoles de la fondation ainsi que les écoliers de Thoury. Elle est ouverte à tous les habitants qui le souhaitent.

JARDIN POTAGER DE L'ÉCOLE LES APPRENTIS JARDINIERS EN ACTION

Les enfants de l'école primaire de Thoury ont effectué des plantations avec leurs enseignantes dans les 3 bacs prévus à cet effet, installés par la municipalité depuis 3 ans. Les apprentis jardiniers apprécient cette activité pédagogique manuelle, qui pour certains est une découverte. Les témoignages recueillis parlent d'eux-mêmes.

« Nous avons jardiné le lundi 22 mai. On a mis du terreau dans le bac. Puis nous avons planté des fraises et des légumes et enfin des fleurs. Pour les planter, on a fait des trous. Pour jardiner, j'ai utilisé comme outil un plantoir et mes mains ».

Amaury

« Nous avons utilisé comme outil : une griffe, un arrosoir, mes mains. Nous avons planté des graines d'aubergine, des carottes, des oignons, etc. Et nous avons utilisé du terreau ».

Cindel

« J'ai planté des graines d'aubergine. Je me suis bien appliqué. Je les ai aussi arrosées. Je me suis bien amusée. Mes mains étaient toutes sales. Nous avons bien travaillé. Pour jardiner, j'ai utilisé comme outils un râteau et un arrosoir puis mes mains. »

Eva

« On a mis de la terre dans des bacs. On a planté des graines, puis on a arrosé des graines de légumes, du persil et des plants de menthe ou de fraise. Pour jardiner, j'ai utilisé comme outil un arrosoir et mes mains ».

Iliana

« Nous avons planté des fruits et légumes. Nous avons planté des tournesols, des carottes, des courgettes, des fraises, du basilic dans les bacs. Nous avons planté des radis et des graines de cornichons et je les ai arrosés. Pour jardiner, j'ai utilisé comme outil : un plantoir, une griffe, un arrosoir et mes mains ».

Amy



J-B Régy

LA PYRALE DU BUIS COMMENT PRÉSERVER NOS ARBUSTES ?

La pyrale a été introduite accidentellement en Europe par l'importation de buis d'Asie. Présente tout d'abord dans l'Est de la France, cette chenille invasive ne cesse de progresser sur notre territoire et touche en particulier des lieux à fort enjeu patrimonial. À titre d'exemple, en 2015, 25 à 30 % des buis des jardins du château de Vaux le Vicomte ont été détruits par les chenilles de " l'envahisseur " . Thoury-Ferrottes a été touchée cette année, dans les jardins de particuliers mais aussi dans les espaces verts communaux comme au cimetière.

COMMENT PROCÈDENT-ELLES ?

Les pyrales commencent à dévorer les feuilles par l'intérieur et quand il n'y a plus de feuilles, elles attaquent l'écorce. Dans ce cas le buis risque fort de dépérir...

Face à la situation, il n'existe pas (encore) de procédure ou réglementation tant au niveau européen que national pour lutter efficacement contre la prolifération de ce papillon nocturne qui n'est plus classé comme espèce provoquant des dangers sanitaires. La pyrale a été retirée des listes d'alerte de l'organisation européenne et méditerranéenne pour la Protection des Plantes.

À l'Assemblée nationale a été évoqué ce sujet. Réponse du ministre interpellé : la recherche (INRA) doit produire de nouvelles essences plus résistantes et trouver des solutions innovantes, respectueuses de la santé et de la biodiversité.

Depuis 2014, le Programme national Save Buxus coordonné par l'association Plantes et Cités (basée à Angers), l'institut technologique de l'horticulture, la société Koppert et l'INRA, visent à trouver des solutions de bio-contrôle pour lutter contre ce fléau.

Dans le département de la Drôme sévèrement touché cette année, une commune, Dieulefort, a été choisie par les services de l'État pour mener à bien une opération de lâcher de micro-guêpes tueuses des oeufs de l'invasif insecte) dans une de leur forêt.

SIGNALER LES INVASIONS À L'INRA

Vous pouvez participer à la "chasse aux papillons" et signaler la présence chez vous de la pyrale. Pour cela il suffit de vous inscrire pour participer au programme des Sciences participatives de l'INRA sur le site : <http://ephytia.inra.fr>.



Lorraine Turci

EN SAVOIR

+

Sur les dommages occasionnés par la pyrale du buis Alim'agri "agriculture.gouv.fr (site du ministère de l'agriculture)

Sur l'expérimentation de lâchers de micro-guêpes à Dieulefort pour lutter contre la pyrale du buis. www.francebleu.fr

Les hyménoptères parasitoïdes : <http://ephytia.inra.fr>

INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) www.inra.fr

Société Alsacienne d'Entomologie (SAE) : <http://soc.als.entomo.free.fr>

Bulletin de santé du végétal Île-de-France. bulletin n°7 du 6 juillet 2017



Lorraine Turci

COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

Ce que vous pouvez faire chez vous sachant que la chenille n'est pas urticante et que les solutions chimiques sont à proscrire car elles tuent les insectes auxiliaires utiles.

- **Surveillez vos buis régulièrement**

Disposer dès le mois de mars jusqu'au mois d'août un filet de protection au-dessus de vos arbustes. Il protégera les buis de la ponte des adultes. On retire à la main les chenilles (toutes non urticantes), les chrysalides... Dans le cas de grands buis, on frappe l'arbuste avec un bâton après avoir pris soin d'installer une bâche au sol. La « récolte » sera parfaitement écrasée ou brûlée.

- **Déposer un piège contenant une bactérie**

Installer le piège contenant la *bacillus Thuringiensis* au-dessus du buis qui vit dans le sol et qui, ingérée par la chenille, attaque la paroi de l'intestin ; elle cesse de s'alimenter et meurt entre deux à cinq jours. A commander sur le net ou dans les jardineries.

- **Attirer les oiseaux**

Attirer les moineaux, mésanges et autres en installant des nichoirs. Il semblerait que les chenilles soient un mets de choix pour les oiseaux en nourrissage. Un oiseau peut ingurgiter jusqu'à 300 chenilles par jour !

- **Effectuer un piègeage par capsules de phéromones**

Les femelles attirent le mâle dans des pièges remplis d'eau. La nuit venue, on allume une lampe qui attirera les papillons dans des seaux, des bassines, où ils se noieront.



" LA CURI EUSE " ANNONCE

L'EXPOSITION D'UNE POINTURE

C'est reparti pour un tour, en peinture et en couleur. Les 23 et 24 septembre, dans l'église, La Curieuse accueillera avec un très grand plaisir Jean-François Chaussepied, peintre tout droit venu de son Finistère natal.



QUI EST JEAN-FRANÇOIS CHAUSSEPIED ?

Jean-François Chaussepied, né à Quimper, est diplômé des Beaux-Arts. Il sera pendant près d'un demi siècle professeur de dessin à Châteaulin, où il chercha à transmettre sa passion du dessin et de la peinture.

Peintre de la couleur, les toiles de Jean-François Chaussepied vous envoient des bleus, des rouges et toute une palette, en pleine figure. Impossible de rester insensible ! Même dans ses toiles en

noir et blanc transparait la « couleur ». Il nous offre une peinture faite d'impression et non de représentation.

Il expose depuis longtemps et partout de Landerneau à New-York en passant par l'Allemagne et la Chine. Plusieurs galeries le suivent régulièrement et l'exposent.

Th. Gigot

La Curieuse présente :

EXPO PEINTURE

JEAN-FRANCOIS CHAUSSEPIED

23 et 24 SEPT. 2017 de 10h à 19h
EGLISE DE THOURY-FERROTTS
SALON DE THE / POP-UP
<https://www.facebook.com/assolacurieuse/>

EXPOSITION DE PEINTURE À L'ÉGLISE

Nous avons la chance que Jean-François Chaussepied ait accepté de faire une halte dans notre village le temps d'un week-end, les 23-24 septembre.

C'est dans l'église que vous pourrez venir admirer, scruter, apprécier son travail de 10h à 19h le samedi et le dimanche.

Nous espérons vous y voir nombreux et de plus en plus nombreux. Nous vous accueillerons avec l'ensemble des Curieuses et des Curieux autour d'un salon de thé éphémère pour déguster un café ou un thé (gratuit) au détour duquel vous pourrez sûrement croiser l'artiste.

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES MAIRIE

Lundi de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 16h à 19h
Tél : 01 64 31 94 45
Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
Mercredi de 9h30 à 12h
Samedi de 10h à 12h
Tél : 01 64 31 13 08

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
Samedi de 10h à 12h
Tél 01 64 23 52 14
Mail : bib.thoury@orange.fr



NUMÉROS D'URGENCE

POLICE / GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
SAMU : 15

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2 rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile - Tél : 06 19 57 44 89

HORAIRES DE TRAVAUX de bricolage et jardinage bruyants

Jours ouvrés de 7h à 20h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS



Poubelle marron :
tous les lundis.



Poubelle jaune :
tous les jeudis.



Conteneurs à verre et à journaux :

- en bas de la rue de Verdun
- au lavoir de Bichereau
- au golf de la Forteresse



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?

Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Il est disponible en mairie.

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DE TOUS DÉCHETS INTERDIT (art. 84 - règlement sanitaire départemental)

DÉCHETTERIE DE VOULX (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Route de St-Ange. Tel : 01 60 96 90 04
Lundi, mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi : 13h30-18h
Samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h - Dimanche : 9h-12h
Mardi, jeudi : fermé
Amiante : Se rendre à la déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Écuelles. Tél. : 01 60 74 00 20

BROYAGE DÉCHETS VERTS

Contact auprès du SIRMOTOM : 01 64 32 67 23

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Afin de garder propres nos trottoirs, pelouses et espaces publics, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal à chaque sortie !

ÉTAT CIVIL

ILS SE SONT DIT OUI

Djamila Amour et David Barrault, le 5 juin.

Marie-Claire et Paul Rodier se sont redits "oui" pour leurs noces d'or, le 8 juillet.

Christelle Hugon et Denis Paupardin, le 26 août.

Angélique Dubois et Olivier Lisanti, le 9 septembre.



ILS SONT NÉS

Hortense, fille de Déborah Tual et Stéphane Perardelle, le 23 mai 2017.

Loan, fils de Audrey Chevalier et Cyril Cremades, le 2 juin 2017.

Chloé, fille de Claire Dupont et Vincent Demelun, le 15 juin 2017.

Le marché à Thoury !

C'est tous les mercredis !! matins



TSO
Informatique

Dépannage Informatique à domicile
Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferrottes
Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
Email : contact@tso-informatique.com



YOHAN PAUPARDIN
Conception de site web

DEVELOPPEMENT
vente de solutions informatiques

06 26 27 90 31

1 rue du moulin

77940 Thoury-Ferrottes

www.gynsco-conception.fr

yohan.paupardin@gynsco-conception.fr

Bar-tabac-brasserie

AU THOURY

Lundi, mercredi 07H00-20H30
Mardi 07H00-14H00/17H00-20H30
Vendredi 07H00-01H00
Samedi 08H00-01H00
Dimanche 08H00-14H00 **01.64.31.10.26**

Pain sur réservation, poulets rotis, presse quotidiens

Lionel HUGUET
NATUROPATHE
IRIDOLOGUE
8 rue du moulin
77940 THOURY FERROTTES
tél : 01 60 57 01 22
lionel.huguet77@gmail.com
www.naturopathe-iridologue77.fr

Les Attelages du Prat
Tel 06 09 07 87 10

Mail : lesattelagesduprat@orange.fr
http://lesattelagesduprat.e-monsite.com

SOFREP
MR KHEDR

Revêtement sols et murs - Agencement de pièces - Petits maçonnerie - Travaux de finitions

76 Rue de flagy - 77940 Thoury Ferrottes
Tel: 0620642533 SIRT: 510475015RM77
Site: www.sofrep77.com
Email: contact@sofrep77.com - sofrep@hotmail.fr

QUALIBAT

GREGOIRE TOUZEAU
Achat
ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00 06-84-10-53-59

Club House Restaurant La Forteresse

Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et les vendredis et samedis soirs.

Ouverture le soir en semaine sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse - 77940 Thoury-Ferrottes - Tél 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com

THOMAS GIGOT
PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE

06.64.42.86.97
www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com

MENUISERIE - EBENISTERIE
AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS
PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
Fabrication sur mesures de tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15
8 rue du moulin 77940 THOURY FERROTTES

MARIE-ANNE SERVICES Tel : 01 60 70 49 39 / 06 20 71 20 19

SERVICE À LA PERSONNE

Prestations entièrement personnalisées permettant aux personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, dépendantes ou handicapées de continuer à vivre chez elles en toute dépendance.

EN MON CORPS ET CONSCIENCE

MARGOT MARMIGNON

MASSAGE BIEN-ÊTRE
SOINS ESTHÉTIQUES

0674758829

CHAMBRES D'HÔTES DE L'ORVANNE
"GITES DE FRANCE"
à Thoury-Ferrottes

Marie-France et Henry GRAFFAGNINO
9, rue du Pont de la messe - BICHEREAU
01 60 74 73 66 / 06 08 14 90 58
Henri.graff@wanadoo.fr

GITE DE LA CASELINE
à Thoury-Ferrottes

Pour réserver, il suffit de se rendre sur le site Internet : "Gîtes de France en Seine-et-Marne" et d'entrer le n°394, ou tout simplement téléphoner à Mme Denise Quatre au 06 80 05 51 47 ou à M. Bruno Pelletier au 06 09 70 82 85

GUILLOM-MORIZE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

ISOLATIONS - CARRELAGES - COUVERTURES - RAVALEMENT

06 24 78 10 68 BICHEREAU THOURY-FERROTTES

Nettoyons la nature!



SAMEDI 23 SEPTEMBRE
RENDEZ-VOUS : 13H30

Place de la mairie - Thoury-Ferrottes
Ramassage des déchets abandonnés dans la nature. Chasubles et gants fournis. Prévoir chaussures et tenue adaptées. Organisé par la municipalité.

EXPOSITION

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24
OCTOBRE - 20H30

Église - Thoury-Ferrottes
Gratuit. Organisé par LA CURIEUSE.

La Curieuse présente :

LA CURIEUSE

EXPO PEINTURE
JEAN-FRANCOIS CHAUSSEPIED



23 et 24 SEPT. 2017 de 10h à 19h
EGLISE DE THOURY-FERROTTE
SALON DE THE / POP-UP
https://www.facebook.com/assolacurieuse/

APRÈS-MIDI JEUX

LES JEUDIS 12 OCTOBRE,
15 NOVEMBRE, 14 DÉCEMBRE
14H

Chouette effraie - Thoury-Ferrottes
Organisé par des bénévoles.

LECTURE

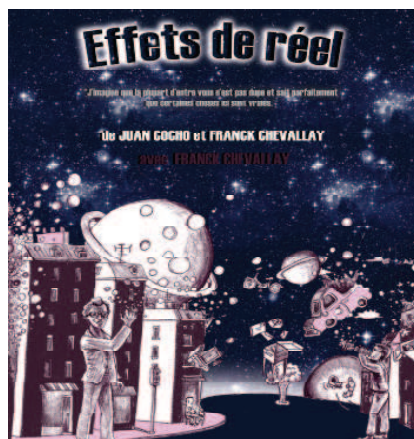
SAMEDI 21 OCTOBRE
20H30

Bibliothèque - Thoury-Ferrottes
SOIRÉE LIRE DÉLIVRE
Voir p. 17. Organisé par la bibliothèque.

THÉÂTRE

VENDREDI 13 OCTOBRE
20H30

Chouette effraie - Thoury-Ferrottes
Dans le cadre du festival du bocage, avec le comédien Franck Chevallay. Organisé par le Paraph'Théâtre et Orca Théâtre.

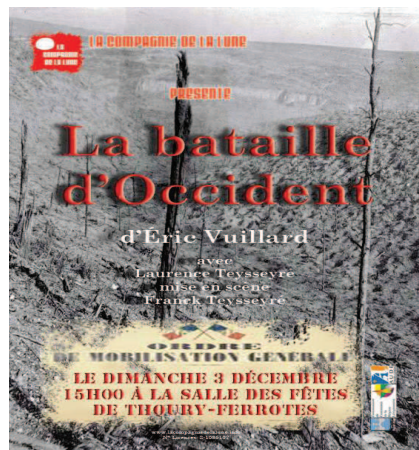


Dès 12 ans. Tarif : 9€ - Réduit : 6€
Réservation très fortement conseillée
au 01.60.96.52.56.

THÉÂTRE

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE - 15H

Chouette effraie - Thoury-Ferrottes
Pièce " La bataille d'Occident", par la *Compagnie de la lune*, texte de Eric Vuillard. Proposé par la municipalité.



Tarif : 8€

VENTE DE LIVRES

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

Bibliothèque - Thoury-Ferrottes
Organisé par la bibliothèque.

FÊTE DE LA POMME

THOURY-FERROTTE

ET MARCHÉ DU TERROIR

DIMANCHE 5 NOVEMBRE
10H - 17H

Place de la mairie - Thoury-Ferrottes
Grande fête de village authentique :



Démonstration de pressage manuel, vente de jus fraîchement pressé, danses et restauration bretonne, concours de dessins, balades en calèches, heure du conte, association Croqueur de Pommes, SEME, Chev'ânes de trait du Bocage...

Marché du terroir avec de vrais producteurs de notre terroir : maraîcher, apiculteur, fromager, pain, confitures... Organisée par la municipalité et l'équipe des bénévoles.
ENTRÉE GRATUITE.

BESOIN DE BÉNÉVOLES !

Participez à l'aventure en aidant à la préparation de la fête. Faites-vous connaître en mairie ou en écrivant à : adresse.equipe.thoury@gmail.com.

BESOIN DE POMMES !

Le climat de l'année 2017 a été rude pour les pommiers. Nous lançons un appel aux personnes dont les fruitiers ont été généreux, qui souhaiteraient en faire don pour la fête de la pomme. Contact en mairie.